

MISSION
**AUDIT DES CONTRATS
COMMERCIAUX**

**CONSEIL
JURIDIQUE**



EXPERT-COMPTABLE

Notre Cabinet, spécialiste pluridisciplinaire, dispose de compétences étendues pour vous suivre et vous conseiller durant toute la vie de votre entreprise. Nous mettons à votre disposition un savoir-faire reconnu en matière juridique et nous vous accompagnons dans la gestion de la vie des sociétés.



MISSION

AUDIT DES CONTRATS

COMMERCIAUX

NOTRE OBJECTIF **NOTRE ENGAGEMENT**

Les Contrats commerciaux sont par nature très complexes et leur mauvaise rédaction peut avoir des conséquences importantes sur votre entreprise. Tenter de s'appuyer sur des contrats types sans l'aide d'un expert relève du goût du risque.

Un des contrats les plus risqués est sans nul doute la sous-traitance et sa requalification en contrat de travail ayant des répercussions financières considérables pouvant entraîner la cessation de paiement d'une entreprise.

Par ailleurs, si vous souhaitez vendre votre fonds de commerce, assurez-vous que votre bail vous le permet ou qu'il est toujours valable.

Sans compter les évolutions législatives, qui peuvent remettre en cause vos contrats en cours (ex: contrat de prestation de service, de franchise...)

Votre expert peut vous accompagner en réalisant un audit de vos contrats —

NOTRE MISSION

- Contrôler que vos contrats commerciaux sont en conformité avec la législation —
- Mise en évidence des irrégularités et/ou manquements —
- Rédaction d'une note de synthèse relative à l'audit —